

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2018

Étaient présents : Mr POTTIER (maire), Mme ROYER (DDEN) ; Mme GOZLAN, Mme GRANDJEAN, Mme PASTOORS, Mme PATTIER, , Mme ROUVRE, Mme CROSSETTE, Mme MIGNON, Mme DOMINGUEZ, Mme DUSERRE, Mme PESTEL, Mme PETISCO, (parents), Mme BERTRAND, Mme CARLES, Mme DUC, ; Mme FEVRE, Mr GARNERIN , Mme NIESS, Mme NOBLOT , Mme NOYON, Mme REYNAULT, (professeurs des écoles) ; Aaron GOZLAN, Faustine ROYER, Lucie COLLET, Célia MOUTON (élèves), Mme TRUFFE (périscolaire), Mme ZAMPOL (ATSEM)

Excusés : Monsieur SBARBERI (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Mme DEURE (adjoite au maire), Mme POULAIN (parent)

La directrice accueille les élèves délégués et explique le fonctionnement du conseil d'école.

1 – Remerciements

A la commune pour les divers travaux et financements réalisés : l'aménagement d'un espace en herbe synthétique (Il n'y a plus de possibilité de planter des arbres pour l'ombre dans cet espace) ; la modification des bordures ; la pose de grillage rigide à la maternelle. Le changement du VPI (vidéo projecteur interactif de la classe) et de l'ordinateur de la classe de CM1-CM2. Le financement des transports des sorties éducatives, la subvention à la coopérative scolaire, la prise en charge des budgets des projets handball et natation.

A l'APE pour les manifestations qu'elle organise et la subvention qu'elle alloue à la coopérative (4000€ cette année).
Aux délégués de parents pour la préparation des élections.

Aux élèves délégués pour leur participation au Conseil d'École.

2 – Parole aux délégués élèves

Effectif	Effectif classe	Classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif maternelle	23	PS-MS	18	5						
	23	MS-GS		14	9					
69	23	GS			23					
Effectif élémentaire	23	CP				23				
	28	CE1-CE2					24	4		
	27	CE2-CM1						19	8	
106	28	CM1-CM2						9	19	
	175		18	19	32	23	24	23	17	19

Effectif en hausse : au maximum à l'école élémentaire dont 2 classes sont à 28. Le CP reste avec un niveau unique.

La maternelle compte un effectif très confortable de 23 élèves par classe.

Pour la pour la rentrée 2019 : Il est à envisager que le passage des 32 GS en CP va entraîner la fermeture d'une classe maternelle et l'ouverture d'une classe élémentaire. Le local utilisable est celui de la bibliothèque actuelle.

3 – organisation pédagogique :

Maternelle : Nous n'avons plus de personne supplémentaire pour surveiller le dortoir. Un roulement des ATSEM est organisé. Ce qui veut dire que chaque semaine, une classe des 3 classes fonctionne sans ATSEM l'après-midi jusqu'à 15h30. Des décloisonnements sont organisés pour les moyens et les grands dans les 3 classes.

L'équipe enseignante demande que l'organisation des remplacements d'ATSEM soit réorganisé et effectif également l'après-midi.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 décloisonnent dans les domaines : « Les systèmes naturels et les systèmes techniques » et « Les représentations du monde et l'activité humaine » (sciences, histoire, géographie).

4 – Parole aux délégués élèves : Les élèves formulent des demandes :

- L'aménagement de stores efficaces dans toutes les classes
- La pose de miroirs dans les toilettes et ajout de gobelets.
- L'amélioration des casiers des tables d'élèves pour éviter que les affaires ne tombent. Il serait souhaitable d'avoir une planification du renouvellement des tables. Huit tables sont attendues en urgence car certains élèves ne tiennent plus sur les tables anciennes trop petites.
- De nouveaux livres dans la bibliothèque : Un appel est fait aux personnes bénévoles et disponibles pour prendre en charge la réfection des livres. Des achats peuvent être pris en charge par la coopérative scolaire. L'aménagement de la bibliothèque ne sera pas possible si la salle devient salle de classe à la rentrée.
- La réparation de porte-manteaux. Ce sera fait avec la réfection du couloir et des toilettes (reculée aux vacances de Pâques.)

- Des nouveaux ordinateurs pour compléter la classe mobile et travailler en demi-classe.
- Remise en peinture du portail et de la grille.
- Le financement du transport à l'Assemblée Nationale à Paris pour le projet CM « le parlement des enfants ».
- Refaire un tournoi de hand. Un tournoi interne à l'école sera mis en place en juin.
- Achat de matériel de sport : haies ... Possible mais on n'a plus de place pour les ranger.
- Achat de bancs dans la cour et peinture de jeux au sol.

5/ Investissements et travaux :

Le projet de cantine en maternelle est toujours en phase administrative. Les conditions d'accueil à la salle polyvalente ne sont pas satisfaisantes. Cet année l'effectif de cantine monte parfois à 130 élèves. Il y a 25 élèves qui mangent sur des tables installées dans le hall.

Les placards de la salle de motricité maternelle ne sont plus réparables, il faudrait prévoir leur renouvellement.

La commande de matériel pour la 3eme classe maternelle (investissement étalé sur 2 ans) est toujours en attente.

6 – Projet d'école et actions éducatives qui s'y rapportent :

- A/ harmonisation des pratiques pédagogiques : Elaboration d'un tableau de suivi culturel de l'élève au cours de sa scolarité primaire. Utilisation de cahier sur plusieurs années, mémoire des activités (histoire, géo, sciences, anglais) du CE2 au CM2.
- B/ mise en place du site de l'école :
- C/ parler et écrire français : commentaire de vidéos, exposés, dictées quotidiennes, comprendre et apprendre à raconter, écouter l'Autre.
- D/Amélioration du climat scolaire : Participation à différents concours. Pratiques de conseil d'élèves, travail autour des émotions et de l'estime de soi. Travail autour des thèmes des mots d'amour en lien avec le thème du salon du livre. Travail autour du respect.

Parcours artistique et culturel : Classe d'eau MS-GS : l'eau vagabonde, la mare, les pompiers

Classe d'eau GS : le lac, les états de l'eau, l'eau dans les arts, l'eau précieuse et rare.

Séjour Angleterre proposé pour les CM1 (tous) et les CM2.

Parcours de santé : Actions sportives Handball : pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 le jeudi d'octobre à juin.

Natation pour les CE1-CE2 et CE2-CM1.

7 – sécurité : Un exercice d'évacuation incendie et un exercice de confinement intrusion ont été réalisés. Un message mail a été envoyé à chaque famille. Merci de signaler si vous ne l'avez pas reçu.

Rappel : Merci de refermer le portail derrière chaque passage. Une affiche de rappel sera mise en place.

8 – Coopérative scolaire :

Le bilan financier est présenté. Il est légèrement déficitaire cette année. Il est disponible pour consultation. Le montant de la cotisation pour l'année prochaine (modifié en 2017) reste à 14 € pour 1 enfant, 18€ pour 2 enfants, 21€ pour 3 enfants.

10- Dates à retenir :

- 11 novembre : les familles sont invitées à participer à la cérémonie du 11 novembre à 10h55.

- 4 décembre Voyage PS-MS et MS-GS à Grinyland, maison du père Noël pour les classes PS-MS et MS-GS.

Cinéma GS, CP, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2

- dimanche 9 décembre : **arbre de Noël** du comité des fêtes

- 15 et 16 décembre : Sur le **Marché de Noël**, l'APE tiendra le stand "vin chaud"

- Vendredi 21 décembre : **goûter de Noël** à la maternelle.

11-Questions diverses : Une modification du règlement est apportée pour l'école maternelle : les foulards et écharpes ne sont plus acceptés et devront être remplacés par des tours de cou. Un bac objets et vêtements trouvés est à disposition à l'école.

L'organisation du ménage en élémentaire est satisfaisante.

La garderie (qui a lieu à l'école élémentaire) manque de jeux de cour pour les enfants de maternelle.

La séance est levée à 20h20. Le prochain conseil d'école aura lieu mardi 12 mars 2019